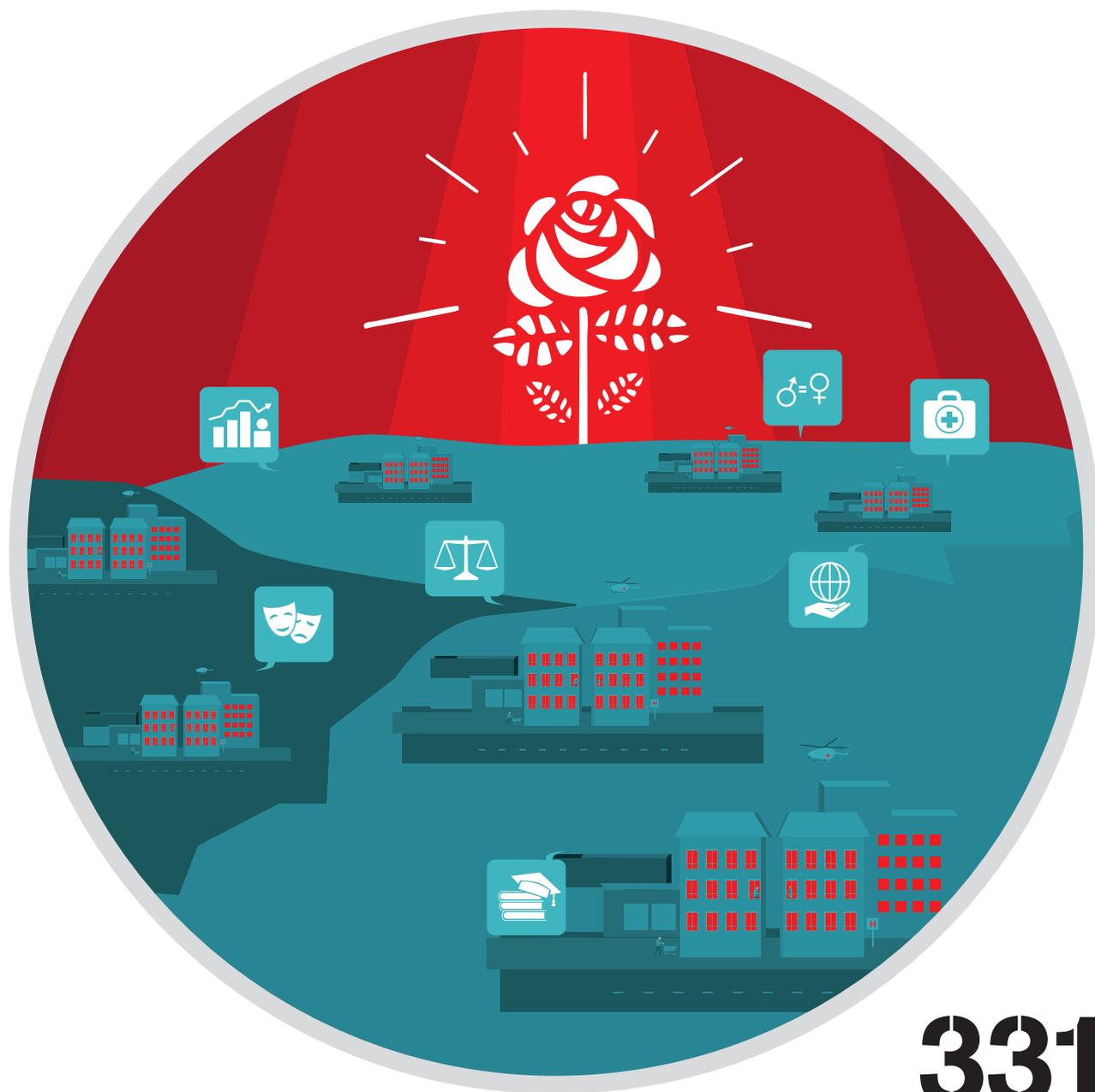


# le point.

MAI 2020



# 331

## Bulletin du Parti socialiste neuchâtelois

Édito 2 | Grand Conseil 3

De la molasse au béton brut 4 | Fusion Le Locle – Les Brenets 5

Tribune libre 6-12

# Un demain « comme avant » ou « un peu, beaucoup différent » ?



**Florence Nater**  
présidente du  
Parti socialiste neuchâtelois

**P**eu de certitudes et beaucoup d'interrogations... Voilà ce qui m'anime à l'heure où la vie tend à reprendre le cours d'une certaine normalité.

Pour paraphraser notre camarade et ministre de la santé Alain Berset, je souhaite un retour à une vie aussi normale que possible, mais aussi différente que nécessaire... ou l'inverse, peut-être ?

Tant qu'à formuler un vœu, c'est à l'inverse que j'aspire. Comme plusieurs d'entre vous. Oui, nous sommes nombreuses et nombreux à espérer que la prise de conscience de l'urgence climatique et l'expérience de pandémie constitueront le terreau favorable à un véritable changement de société.

Considéré dans la perspective d'une construction dans les années à venir, cet espoir fait sens. Y croire pour aujourd'hui, immédiatement, relèverait de l'illusion. Parce que la majorité de ceux (je renonce ici volontairement au langage épïcène) qui gouvernent le monde semble très peu disposée à changer de modèle. Les mécanismes économiques classiques, qui visent à relancer rapidement l'appareil de production et la consommation, semblent les seuls immédiatement opérationnels. En Suisse, certes, ces actions sont accompagnées d'interventions de l'État d'une ampleur sans précédent, en tout cas depuis la Seconde Guerre mondiale. Des mesures susceptibles de soutenir une partie du « facteur humain » au cœur de cette relance économique. Quant à l'évolution vers une économie plus durable, elle se fait bien discrète dans le train des décisions prises. Force est de constater que le modèle économique qui se dessine au lendemain de la pandémie ressemble furieusement à celui qui l'a précédé.

Une situation inquiétante. Pour la santé de la planète. Pour la santé de la société. Aujourd'hui, au-delà d'une redoutée nouvelle vague de la Covid-19 et des conséquences économiques dont nous ne mesurons pas encore l'ampleur, je crains un renforcement des inégalités. Je crains pour toutes les personnes qui étaient déjà en situation précaire avant la crise, au plan familial, professionnel, économique, social ou de santé. Je crains qu'elles n'aient pas la force de rebondir, qu'elles échappent aux mesures de soutien faute de remplir les critères exigés et qu'elles basculent.

Aujourd'hui plus que jamais, nous voilà au cœur de notre engagement socialiste : se battre pour ne laisser personne au bord du chemin. Et pour y parvenir, oser croire que les rares voix différentes du chœur monocorde des économistes, telles que celle d'un Thomas Piketty, soient enfin écoutées et entendues.

*Le Parti socialiste neuchâtelois (PSN) s'engage dans les débats importants et aide à trouver des solutions innovantes, sociales et respectueuses de l'être humain et de l'environnement. Il apporte de nouvelles idées et participe à construire l'avenir.*

## Impressum

Responsable  
**Margaux Studer**

Graphisme et illustration  
**Nathan Jucker**

Relecture  
**Johanne Lebel Calame**

Impression  
**H. Messeiller SA**  
Neuchâtel

Parution  
**6 fois par an**

Abonnement annuel  
**30 francs**

Abonnement de soutien  
**50 francs**

**CCP 20-3004-7**

**PSN**  
Parti socialiste  
neuchâtelois  
**Avenue de la Gare 3**  
**2000 Neuchâtel**

Téléphone  
**032 721 11 80**

Courriel  
**secretariat@psn.ch**

Internet  
**www.psn.ch**



# Session spéciale pour situation extraordinaire : le retour du premier pouvoir

**Après deux mois de suspension, le Grand Conseil s'est réuni le 5 mai en session spéciale à La Chaux-de-Fonds. Ambiance pesante et particulière, pour deux objectifs principaux : acter formellement le constat de la situation extraordinaire où se trouve notre canton en raison de l'épidémie de Covid-19, permettre aux représentant-e-s du souverain de relayer les préoccupations et interrogations de la population par des questions à l'exécutif.**

La députation socialiste a ainsi pu adresser ses condoléances aux familles endeuillées et rendre un hommage soutenu à toutes les personnes qui ont permis à la population neuchâteloise de continuer à vivre malgré tout, en assurant son approvisionnement, sa protection et sa santé. Des remerciements particuliers ont été adressés aux travailleuses et travailleurs dont l'importance vitale est inversement proportionnelle à leurs conditions d'emploi, en particulier dans les métiers des soins, de l'alimentation, de la logistique, du nettoyage et des transports. L'action de toutes les collaboratrices et collaborateurs de l'État en première ligne pour affronter la crise et assurer les prestations essentielles a été saluée. Il s'agira de s'en souvenir une fois la crise passée.

En ces temps difficiles où le monde d'avant est totalement chamboulé, la présence d'un État solide et solidaire est apparue aussi indispensable que vitale. Si les conséquences sociales et économiques d'une crise sans précédent dans notre histoire récente sont encore inconcevables, une chose est sûre : en tant que socialistes, il sera de notre responsabilité d'apporter des solutions concrètes pour la population, en particulier pour les plus fragiles. La crise ne doit pas accroître les inégalités préexistantes. Il est exclu que ce soient les plus faibles et les plus précarisés de notre société qui en paient le prix !

L'État doit disposer de ressources humaines et financières conséquentes non seulement pour faire face aux situations de crise, mais aussi en temps ordinaire, car c'est le seul acteur de la société civile capable d'assurer la protection et la santé de la population

de manière égale pour toutes et tous. Notre système économique laisse et délaisse de trop nombreuses personnes au bord du chemin par beau temps, et l'immense majorité de la population lors d'une crise. Certains secteurs de notre société sont d'une telle importance systémique qu'il est irresponsable de les laisser tributaires de la seule logique du marché et de profits privés : santé, eau, énergie, éducation, télécommunications, transports, approvisionnement alimentaire. L'humain doit impérativement être au centre des préoccupations.

Le constat de situation extraordinaire, une première pour notre République, confie des pouvoirs exceptionnels au Conseil d'État, pour une durée limitée. C'est tout sauf anodin dans une démocratie directe telle que la nôtre. D'où l'absolue nécessité de prendre toutes les précautions voulues et d'apporter un cadre strict, à l'heure de créer des précédents pour l'avenir. Le Conseil d'État a su jusqu'ici faire preuve d'un grand discernement et d'une remarquable gestion de la crise, et nous lui témoignons notre confiance et notre gratitude. Un prochain retour du fonctionnement ordinaire de nos institutions démocratiques est toutefois indispensable. La situation extraordinaire ne peut ni ne doit devenir permanente. La députation socialiste reste attentive et engagée, et porte haut plus que jamais nos valeurs socialistes, de solidarité et d'égalité.



**Jonathan Gretilat**  
président de groupe  
au Grand Conseil



# De la molasse au béton brut

Lundi 8 mai 2020, 10 h, Bern Expo.

Le simple énoncé du rendez-vous renferme le condensé de la situation tragique que nous traversons.

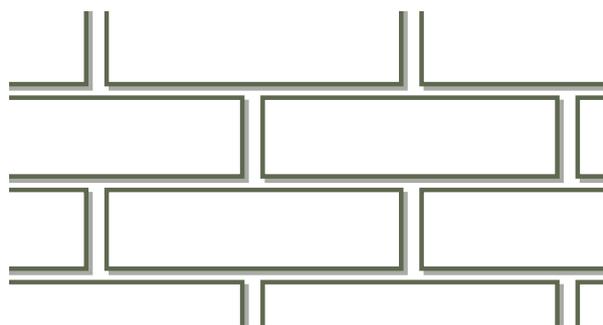
On le sait, l'Assemblée fédérale aime la stabilité, voire la routine. Or, cette semaine-là, tout était singulier. Le lieu d'abord, cette cathédrale de béton brut, froid et austère remplaçant la molasse solennelle du Palais fédéral. La date ensuite, trois jours de session pour les deux Chambres, alors que normalement, il y a quatre sessions ordinaires de trois semaines par an plus une session spéciale début mai pour le seul Conseil national, qui, épris d'envolées lyriques et de débats fleuves, a besoin d'une session de rattrapage. L'heure enfin, 10 h et non 14 h 30, comme pour allonger ce marathon de trois jours.

Oui, une session extraordinaire, dans un lieu extraordinaire, répondant à une situation extraordinaire. Et cela, pour les deux Chambres, à des dates et heures inusuelles, rien que cela, dans le microcosme fédéral, confinait (et je choisis mes mots!) presque à la révolution.

C'est que l'heure était grave. Au-delà de la douce ironie par laquelle je commence à évoquer une session extraordinaire dans tous les sens du terme, il y a cette réalité crue. Jamais, même pendant les guerres, une session n'avait été annulée. Jamais l'Assemblée fédérale n'a dû siéger dans un autre lieu pour des motifs de sécurité. Jamais le risque de chômage avec son terrible cortège de misère n'a semblé aussi proche de la Suisse. Jamais des crédits supplémentaires d'une telle ampleur n'ont été votés. Ni pour le sauvetage de Swissair, ni pour celui de l'UBS, ni pour des plans de relance. Jamais.

À cette gravité, l'Assemblée fédérale a (partiellement) répondu présente. D'abord sur la forme. Les débats ont été longs, engagés et dignes. Le Parlement a démontré que même en temps de crise, la démocratie peut et doit fonctionner. La Suisse n'a pas besoin d'un Líder Máximo, elle a ses institutions séculaires.

Mais voilà, le Parlement fédéral, même rajeuni, verdi, féminisé, compte toujours un bloc de droite quasi inamovible. Alors si sur la forme, on doit se féliciter



de la solidité des institutions, on doit en regretter le conservatisme sur le fond. Les crédits supplémentaires proposés par le Conseil fédéral ont certes été votés – ce n'est tout de même pas rien, avec des dizaines de milliards pour le chômage partiel (RHT), le soutien à la culture, les allocations perte de gain (APG), les prêts aux entreprises... –, le Parlement a certes un peu desserré la bride de l'exécutif pour les crèches et le tourisme; pour tout le reste, un non aussi froid que le béton brut de la Bern Arena a stoppé net les élans de solidarité proposés par notre camp. Ce Parlement a octroyé un soutien massif à l'aviation sans contrepartie, a déclaré non urgente la question des loyers commerciaux, a refusé d'interdire les dividendes pour les entreprises touchant la RHT.

À cette raideur, nous répondrons par la pugnacité. Nous reviendrons à la charge en juin, car la population a besoin d'autres actions concrètes. Il faut trouver une solution pour les commerçants qui n'arrivent pas à payer leur loyer commercial, forcer le coffre-fort fédéral pour payer les tests de dépistage Covid-19, voter de nouveaux crédits pour que le chômage n'explose pas; peut-être plus que tout, il faut agir vite pour que la misère ne submerge pas notre population. Cette opiniâtreté finira par fissurer le camp bourgeois, car même le béton de la Bern Arena a ses failles. Sachons les trouver pour nous y engouffrer.



**Baptiste Hurni**  
conseiller national



## Fusion des communes du Locle et des Brenets : une première dans les Montagnes neuchâtelaises !

**Après plus de deux ans de travaux, le 28 juin, les populations du Locle et des Brenets vont se prononcer sur la fusion des deux communes.**

**E**n 2011, le Conseil général des Brenets déposait une motion demandant de renforcer les collaborations avec la Ville du Locle. Après les travaux avortés du projet de fusion des dix communes des Montagnes neuchâtelaises, la Commune des Brenets s'est approchée de celle du Locle pour proposer une fusion. La Ville du Locle répondant favorablement, une phase d'étude a permis de démontrer que les collaborations entre les deux communes étaient déjà importantes mais qu'en plus, les données socio-économiques et démographiques étaient très proches. Le tissu industriel des deux communes étant similaire, les différences sociétales sont quasi inexistantes.

**A**vant de se lancer dans le projet de fusion, un questionnaire a été envoyé à chaque habitant-e des deux communes. Il demandait aux citoyen-ne-s quelles étaient les collaborations qu'il fallait renforcer, quels domaines devaient être améliorés et posait explicitement la question : les deux communes devaient-elles fusionner ? Sans surprise, des améliorations sont demandées dans les domaines des transports publics et du trafic routier, mais aussi dans le développement de l'offre touristique. En ce qui concerne la question « fusion », 67 % des sondé-e-s se sont montré-e-s favorables aux Brenets et 57 % au Locle. Forte de ce résultat positif, la Commission intercommunale s'est mise au travail pour présenter en janvier 2020 une convention de fusion.

**C**ette convention fixe le nom de la commune fusionnée, Le Locle, tout en maintenant le nom de la localité des Brenets. Dans tous les cas, la convention prévoit que le principe de proximité doit primer lorsqu'il s'agit de services à la population. Dans cette optique, les guichets communaux seront maintenus et resteront ouverts aux mêmes horaires dans chacune des deux localités. Quant au personnel communal brenassier, il bénéficiera, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021, des conditions salariales et du statut du personnel actuellement en vigueur au Locle (plus favorable). Tous les postes actuels seront maintenus. Aucun changement

pour les structures d'accueil extrafamilial, qui resteront dans leur configuration actuelle, ni pour l'école des Brenets, qui est déjà intégrée au Cercle scolaire du Locle.

**L**es autorités de la nouvelle commune seront élues selon le système proportionnel le 25 octobre 2020. Le principe du siège garanti est prévu, même s'il ne devrait pas être nécessaire de l'appliquer, les populations étant suffisantes pour assurer une bonne représentation des deux communes fusionnées au sein des futures autorités communales.

**P**remière cantonale : une commission permanente de la fusion est instituée pour garantir la transmission des demandes émanant de la population respective de chaque commune actuelle.

**U**ne grande partie de l'aide à la fusion octroyée par le Canton sera investie dans des projets concernant la mobilité douce et le tourisme.

**L**a fusion doit permettre aux deux communes de développer leurs prestations et de fortifier le pôle urbain que les deux collectivités forment déjà informellement. Ce projet est la meilleure réponse à apporter aux attentes et aux demandes des citoyen-ne-s : une administration toujours aussi accessible, une gestion communale efficace et efficiente, des finances stables et un cadre de vie encore plus agréable !



**Stéphane Reichen**  
conseiller communal, Les Brenets

Pour plus d'informations : [www.fusionleloclelesbrenets.ch](http://www.fusionleloclelesbrenets.ch).



# CHRONIQUE D'UN DÉBUT

## Fin janvier 2020

**C'**est décidé! Nous nous lançons dans l'aventure de la présidence de la nouvelle section PS de la Commune de Neuchâtel. Oh, pas tête baissée! Ce n'est la façon de fonctionner ni de l'une ni de l'autre. Après sérieuse réflexion, avec la conviction bien ancrée que nous formerons un duo aussi complémentaire que dynamique, nous répondons oui, en pleine et indispensable confiance l'une dans l'autre. C'est un engagement. On fera de notre mieux, c'est certain.

**L**e 23, Comité cantonal de campagne.

*(Le 24, trois premiers malades Covid-19 sont annoncés en Europe. Ils rentraient de Chine.)*

## Début février

**A**ssemblée générale statutaire. Le Comité et une bonne soixantaine de camarades nous soutiennent. Nous voilà coprésidentes. Applaudissements, soulagement, enthousiasme. Au boulot!

**L**es camarades, en ateliers, approfondissent les thèmes retenus pour les élections communales. Échanges, débats, priorités. Sur la base de ces lignes directrices, des rédactrices et rédacteurs peaufineront le programme. On sent que ça démarre bien!

## Mi-février

**L**es élections ont lieu en juin. L'échéance paraît raisonnablement éloignée, on sent bien qu'il n'y a pas trop de temps à perdre. Le Secrétariat cantonal veille au grain, fixe l'agenda, demande de le respecter.

**P**ause de midi de travail entre coprésidentes. On échange, on pose les premiers jalons, on précise ou arrête quelques échéances et modalités.

**A**riane va présider le Comité de campagne de la section. On fait connaissance en douceur. A posteriori, aurait-on dû avoir la puce à l'oreille? À la première rencontre, on ne « se bise » pas car elle sort d'un gros refroidissement. Un refroidissement, rien d'autre! On est encore bien loin de la mi-mars...

**O**n se met à la recherche de candidates et de candidats pour l'Exécutif et le Législatif de la nouvelle commune. On interroge les élus actuels de Neuchâtel, Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin sur leur volonté de continuer. On rencontre les nouveaux membres... Les contacts sont intenses. La motivation intacte.

**O**n se mobilise, on dresse en fichiers partagés une liste des démarches entreprises, avec état au jour le jour. La liste de candidat-e-s s'étoffe gentiment, au prix d'échanges d'e-mails, de conversations autour d'un verre, de rendez-vous après le travail, de *peut-être*, de *j'hésite*, de *oui* qui encourage!

*(Un rassemblement de 2500 personnes venues de toute la France se tient à Mulhouse. Match de foot Bergame-Valence, en Italie. Les supporters espagnols festoient à Milan. Première centaine de cas Covid-19 déclarés en Italie. Premiers décès.)*

## Fin février/début mars

**L**e temps à disposition pour établir notre liste fond comme peu de neige au soleil! La relâche du 1er-Mars contrarie un peu plus l'échéancier. Steven et Ariane suivent de près les étapes: réponse positive, formulaire personnel, photographe, total des candidatures... Mais on prend du retard.

**P**as le choix: l'Assemblée générale de validation des candidatures est repoussée du 3 mars au 17. On informe le Secrétariat. Une rencontre entre candidat-e-s est fixée au 25 avril. La campagne avance d'un bon pas.

**L**e 3 mars, le Bureau et le Comité se réunissent comme prévu à Valangin. Moins de bises amicales, moins de confiantes poignées de mains. Trouble pour les un-e-s, méfiance naissante pour les autres. Tout le monde est assis côte à côte autour de la grande table.

*(Le virus se dissémine rapidement. De nouveaux pays sont contaminés partout dans le monde. Le cap de plusieurs centaines de morts est franchi en Europe. Fin février, premiers cas en Suisse. Le 3 mars, premier cas*



confirmé à Neuchâtel. Le 6, premier décès en Suisse. Interdiction de manifestations de plus de 1000 participants. Premier décès en Espagne. En Italie du Nord, plus de 1000 cas recensés.)

Le 7 mars, un gros doute s'insinue... Il devient impérieux de le partager: et s'il était impossible de tenir notre AG le 17? On s'interroge, on hésite, on se renseigne...

Dans le doute, abstiens-toi! dit le proverbe. Mais avant de s'abstenir, encore faut-il trouver une solution envisageable statutairement. Car les élections sont maintenues au 14 juin!

La relecture du programme de campagne et la rédaction du tous-ménages sont en cours. Les textes, d'excellente qualité, correspondent à nos objectifs.

### Mi-mars

(Le 11 mars, l'OMS considère l'épidémie de Covid-19 comme une pandémie.)

Après avoir étudié dans l'urgence plusieurs autres solutions, en concertation avec le Bureau et le Comité de campagne de la section, nous adressons le 12 mars par e-mail une consultation **urgente** au Comité de section. La majorité se prononce pour **annuler** l'Assemblée du 17 mars. Et si chacun-e a pu en prendre connaissance, la validation des listes, du programme de campagne et du tous-ménages est déléguée au Bureau, ce que permettent nos statuts, adoptés fin 2019.

(Le 13 mars, l'OMS déclare que l'Europe est l'épicentre de la pandémie. Le Conseil fédéral décide la fermeture immédiate des écoles. Distanciation sociale, gestes barrières, regroupement limité à cinq personnes, lavage régulier des mains, fermeture de tous les commerces non indispensables. Mot d'ordre : **restez à la maison!**)

La charte éthique à signer par chaque candidat-e est validée. On recherche les scrutatrices et scrutateurs pour le 14 juin.

Le 14 mars au matin, séance photo pour les candidat-e-s au Conseil communal, rapide et efficace. Impossible de poser à la fois ensemble et à deux mètres les un-e-s des autres!

À midi, réunion du Bureau de la section chez et avec la présidente du Comité de campagne. À cinq, on fait le point de la situation, à la distance recommandée, éparpillés autour de la grande table de la salle à manger. Ce jour-là, on sent que quelque chose est en train de basculer.

### Le 18 mars, le Conseil d'État décide de repousser les élections communales 2020.

(À 21 h, en applaudissant sur nos balcons ou à nos fenêtres, on remercie et on encourage les soignant-e-s et toutes les travailleuses et les travailleurs dans l'impossibilité de télétravailler... Souvent des métiers mal reconnus, mal rétribués. Tous permettent à la Suisse de fonctionner. Il faudra s'en souvenir.)

### Fin mars/début avril

Le 20 mars, le Conseil fédéral confirme l'interdiction des rassemblements de plus de cinq personnes. Nos rencontres seront désormais virtuelles. Des séances Skype réunissent le Bureau et la présidence du Comité de campagne de la section. On y traite des affaires courantes, on prend quelques décisions.

### Mi-avril

(Le 16 avril, le Conseil fédéral annonce un « retour progressif à la normale », en trois phases, dès le 27 avril, « aussi vite que possible et aussi lentement que nécessaire ». Le 18, les décès en Europe dépassent les 100 000, soit près des deux tiers du total mondial. Aux États-Unis, plus de 30 000 morts.)

Le Monde est sonné. L'Histoire est en cours. Celle du coronavirus n'est pas terminée.

Les Chambres siègent en mai dans une vaste salle de Berne, pas au Palais fédéral. Le Grand Conseil neuchâtelois se réunit dans une salle adéquate, à La Chaux-de-Fonds. La démocratie suisse reprend petit à petit ses droits.

Le moment venu, camarades – bientôt –, **il faudra nous mobiliser!** Sans hésitation. Et pas uniquement pour les communales, dont la date reste à fixer, mais bien sur la défense de **nos valeurs socialistes**.

Le temps d'après a commencé avant-hier.



**Julie Courcier-Delafontaine**  
co-présidente section NE



**Anne Macherel Rey**  
co-présidente section NE



# VIVE L'ÉCOLE OBLIGATOIRE, GRATUITE ET LAÏQUE!

**Entre autres mesures exceptionnelles provoquées par la pandémie, la fermeture des écoles, avec toutes ses conséquences pour les élèves, les apprentis et les étudiants, ainsi que pour leurs familles et le corps enseignant, nous aura appris ou rappelé bien des choses sur le fonctionnement de notre société. Et comme souvent, c'est en regardant vivre les enfants que nous comprenons la nécessité d'un ordre social moins inégalitaire et plus respectueux de la personne humaine.**

Ma petite-fille âgée de 5 ans qui ne sait pas encore écrire a pourtant tenu à adresser, avec l'aide de son papa, une lettre à sa jardinière d'enfants pour lui dire qu'elle lui manquait et qu'elle avait hâte de la retrouver, avec ses copines et ses copains de l'école enfantine. Comme elle, de nombreux élèves privés d'école, loin de s'en réjouir, ont fait part de leur désarroi à leurs enseignants qui, de leur côté, n'ont pas ménagé leurs efforts pour pallier cette absence.

En Suisse, l'État et plus spécialement les cantons sont chargés de pourvoir à un enseignement de base suffisant – ce qu'on nomme ordinairement l'enseignement primaire – ouvert à tous les enfants, obligatoire et gratuit dans les écoles publiques (articles 19 et 62 de la Constitution fédérale et 14 de la Constitution neuchâteloise). Une conquête républicaine que célébra jadis Jean Jaurès dans une lettre aux instituteurs et institutrices publiée le 15 janvier 1888 dans *la Dépêche de Toulouse*:

*Vous tenez en vos mains l'intelligence et l'âme des enfants; vous êtes responsables de la patrie. Les enfants qui vous sont confiés n'auront pas seulement à écrire et à déchiffrer une lettre, à lire une enseigne au coin d'une rue, à faire une addition et une multiplication. [...] Ils seront citoyens et ils doivent savoir ce qu'est une démocratie libre, quels droits leur confère, quels devoirs leur impose la souveraineté de la nation. Enfin ils seront hommes et il faut qu'ils aient une idée de l'homme, il faut qu'ils sachent quelle est la racine de toutes nos misères: l'égoïsme aux formes multiples; quel est le principe de notre grandeur: la fierté unie à la tendresse. Il faut qu'ils puissent se représenter à grands traits l'espèce humaine domptant peu à peu les brutalités de*

*la nature et les brutalités de l'instinct, et qu'ils démêlent les éléments principaux de cette œuvre extraordinaire qui s'appelle la civilisation. Il faut leur montrer la grandeur de la pensée; il faut leur enseigner le respect et le culte de l'âme en éveillant en eux le sentiment de l'infini qui est notre joie, et aussi notre force, car c'est par lui que nous triompherons du mal, de l'obscurité et de la mort.*

Puis, après avoir souligné l'importance de savoir lire car « c'est la clef de tout », Jaurès concluait par ces phrases pleines d'espérance:

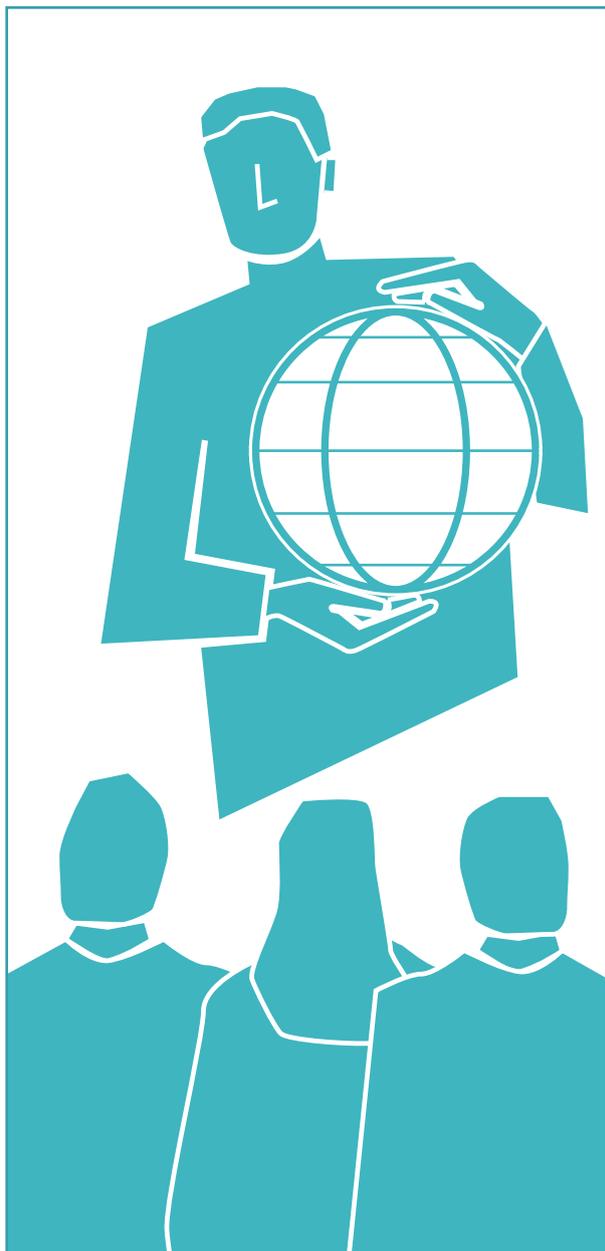
*Il ne faut pas croire que ce soit proportionner l'enseignement aux enfants que de le rapetisser. Les enfants ont une curiosité illimitée, et vous pouvez tout doucement les mener au bout du monde. [...] Voyez avec quelle facilité ils distinguent le bien du mal, touchant ainsi aux deux pôles du monde; leur âme recèle des trésors à fleur de terre: il suffit de gratter un peu pour les mettre au jour. Il ne faut donc pas craindre de leur parler avec sérieux, simplicité et grandeur.*

*Je dis donc aux maîtres pour me résumer: lorsque d'une part vous aurez appris aux enfants à lire à fond, et lorsque d'autre part, en quelques causeries familières et graves, vous leur aurez parlé des grandes choses qui intéressent la pensée et la conscience humaine, vous aurez fait sans peine en quelques années œuvre complète d'éducateurs. Dans chaque intelligence, il y aura un sommet, et, ce jour-là, bien des choses changeront<sup>1</sup>.*

## Le droit à l'instruction

L'accès à l'instruction doit être garanti à tous les enfants vivant sur notre territoire, quels que soient





leurs origines ou leur statut, et je pense ici, en particulier, aux enfants de requérants d'asile ou de migrants en quête d'une autorisation de séjour. Même s'ils doivent quitter le pays après un refus, ils ont droit, pendant leur séjour en Suisse, à ce minimum de dignité humaine que représente l'accès à l'instruction.

Par ailleurs, nous devons veiller au respect de deux principes fondamentaux : la gratuité – y compris pour les camps de ski ! – et la laïcité de l'école obligatoire. En effet, selon une tradition chère aux Neuchâtelois, la primauté de la loi civile sur le droit religieux s'applique pleinement dans le domaine de l'instruction publique.

Ici encore, c'est la parole de Jaurès qui revient en mémoire, quand il s'exclamait le 30 juillet 1904, devant les élèves du collège de sa jeunesse, à Castres :

*Démocratie et laïcité sont deux termes identiques. [...] Dans aucun des actes de la vie civile, politique ou sociale, la démocratie ne fait intervenir, légalement, la question religieuse. Elle respecte, elle assure l'entière et nécessaire liberté de toutes les consciences, de toutes les croyances, de tous les cultes, mais elle ne fait d'aucun dogme la règle et le fondement de la vie sociale. Elle ne demande pas à l'enfant qui vient de naître, et pour reconnaître son droit à la vie, à quelle confession il appartient, et elle ne l'inscrit d'office dans aucune Église. Elle ne demande pas aux citoyens, quand ils veulent fonder une famille, et pour leur reconnaître et leur garantir tous les droits qui se rattachent à la famille, quelle religion ils mettent à la base de leur foyer, ni s'ils y en mettent une. Elle ne demande pas au citoyen, quand il veut faire, pour sa part, acte de souveraineté et déposer son bulletin dans l'urne, quel est son culte et s'il en a un. Elle n'exige pas des justiciables qui viennent demander à ses juges d'arbitrer entre eux, qu'ils reconnaissent, outre le Code civil, un code religieux et confessionnel. [...]*

*La démocratie a le devoir d'éduquer l'enfance ; et l'enfance a le droit d'être éduquée selon les principes mêmes qui assureront plus tard la liberté de l'homme. Il n'appartient à personne, ou particulier, ou famille, ou congrégation, de s'interposer entre ce devoir de la nation et le droit de l'enfant<sup>2</sup>.*

C'est en affirmant notre fidélité aux valeurs du socialisme démocratique, sans nous laisser distraire par les modes aux diverses couleurs, que nous conserverons la confiance des travailleuses et des travailleurs dont on a vu, une fois de plus, à l'occasion de cette crise, de quelle considération ils jouissent dans les milieux qui défendent âprement leurs profits, tout en laissant à l'État le soin d'éponger leurs pertes.



**Raymond Spira**

<sup>1</sup> Jean Jaurès, *Rallumer tous les soleils*, textes choisis et présentés par Jean-Pierre Rioux, Éditions Omnibus, 2006, p. 45-48.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 576-578.

# ET APRÈS COVID-19?

**Rarement une maladie a produit autant de bouleversements en quelques semaines. Alors que la population attend dans l'angoisse la fin de la crise, il convient de se questionner sur le sens à donner à cet évènement planétaire et à ses répercussions.**

Apparue en novembre 2019, la maladie à coronavirus due au virus SARS-COV2 était inconnue du public jusqu'au 3 janvier 2020 (BBC). Pourtant le Programme de surveillance des maladies émergentes avait signalé le 30 décembre 2019 une pneumonie d'origine indéterminée dans le Wuhan et des rumeurs circulaient sur les réseaux sociaux. Dès janvier, les annonces inquiétantes s'enchaînent : l'OMS annonce un nouveau coronavirus (12.1), le premier cas hors de Chine est découvert en Thaïlande (13.1), le Wuhan est mis en quarantaine (24.1), la France identifie les premiers cas européens (24.1). Et le 25 février, la Covid est officiellement en Suisse...

Nous vivons la crise selon différents points de vue, mais ressentons qu'elle est douloureuse et difficile. Paradoxalement, une crise peut être porteuse d'évolution pour la société si on l'analyse et apprend comment mieux faire face.

## Quelles (premières) leçons techniques ?

En 2015, Bill Gates disait déjà que la plus grande menace pour l'humanité étaient les maladies émergentes, pas l'arme nucléaire. On pourrait dire que les moyens ont été insuffisants pour préparer l'humanité à la pandémie. Des scientifiques, des médecins et des paramédicaux vont (re-)demander des soutiens pour améliorer la prévention, développer des tests et des traitements, créer des dispositifs de lutte... Il faudra mieux les écouter et les soutenir, mais aussi s'attarder sur les faiblesses révélées dans notre pays.

La crainte de manquer de matériel a été vive : solution hydroalcoolique, masques, respirateurs, lunettes, visières, surblouses... Ne plus produire localement a été une contrainte forte, à éviter la prochaine fois. Heureusement, des particuliers et des entreprises ont pu aider : vin devenu désinfectant, imprimantes 3D sortant des visières... Une piste serait de fédérer ces initiatives.

Les entreprises ouvertes se sont globalement efforcées de protéger employés et clients. Parfois un peu approximatives, ces mesures ont au moins permis de diminuer le risque de contagion. Il aurait été intéressant de mettre en lien les indépendants, PME et grandes entreprises pour un travail en réseau, qu'ils partagent matériel et bonnes pratiques. Cela aurait été utile, surtout aux plus petits.

Malgré les difficultés, le semi-confinement helvétique a bien fonctionné, chiffres et statistiques à l'appui. Si la surveillance opérée par la Confédération et Swisscom est garantie anonyme, rien n'est clair quant à Google, Apple et consorts. Qui les surveille ? Il serait raisonnable de s'interroger sur une surveillance de masse si facile à organiser par ces géants privés.

## Et la souffrance ?

Avec la diminution des cas positifs, les gens vont sortir et reprendre un semblant de vie normale. Cependant la solitude et la souffrance psychique ont marqué certaines personnes plus que d'autres, malgré l'élan de solidarité et de soutien communautaire. Cette fragilisation est inquiétante. Combinée au risque de précarisation lié à la crise économique covidienne, les personnes en souffrance psychique qui ne consultent pas, par honte ou difficulté financière, risquent d'être nombreuses. Nous ne pouvons pas les abandonner.

La solution est peut-être à chercher dans le New York des années 1980. La ville affrontait plusieurs difficultés : fermeture d'hôpitaux et asiles psychiatriques poussant des patients dans la rue, anciens soldats traumatisés, drogues, pandémie de maladies émergentes (VIH, hépatite C), guerres de gangs... Les consultations psychiatriques n'arrivaient pas à toucher tous les « usagers » en détresse, qui ne venaient pas aux urgences saturées, ou ne pouvaient pas attendre le psy. D'où la création des *crisis mobile teams* pour se déplacer au plus vite auprès des personnes en crise urgente et aiguë. Le modèle a essaimé dans le monde anglo-saxon puis en

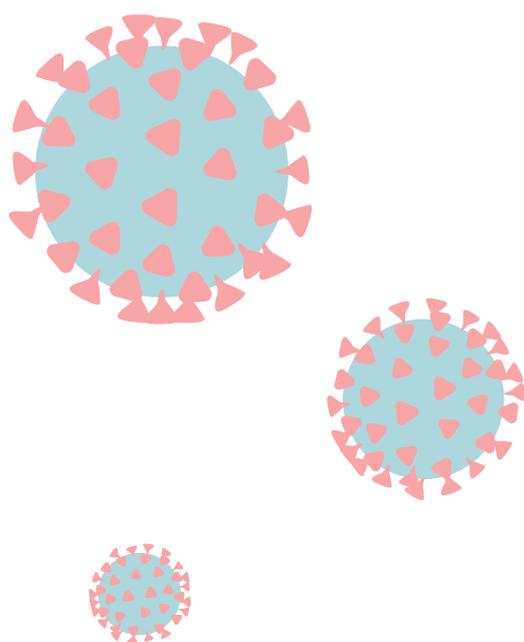


Europe et en Asie. Les bénéfices humains et financiers de ces équipes préhospitalières hors structures classiques sont confirmés.

Une telle équipe aurait été utile avant Covid-19. Rattachée à un dispositif préhospitalier (ambulance), sa philosophie serait d'intervenir précocement pour éviter hospitalisation et chronicisation. Cette vision positive du soutien psychique se veut peu anxiogène : nous venons chez vous, nous sommes indépendants de l'hôpital psychiatrique. Un modèle simple, économique, efficient, proche des groupes communautaires (associations, clubs, groupes d'entraide...).

### Et l'avenir de la santé ?

Se préparer à la prochaine épidémie, voilà ce qu'il faut initier au minimum au moyen de think tanks puis d'actions coordonnées et réfléchies. À Neuchâtel, investir dans les nouvelles technologies au service de l'humain est un choix logique : il existe ici des centres de compétences techniques. Des créations neuchâteloises ont tutoyé les étoiles ! Quels domaines pourraient aider à faire la différence lors d'une crise sanitaire ? Impression 3D/4D, dispositifs d'analyse rapide économiques en réactifs, hôpitaux modulaires mobiles, algorithmes de simulation d'épidémie, outils de désinfection, robotique, télémédecine, applications pour la population, drones d'assistance...



Il serait intéressant de réfléchir à notre système de santé. Ne pourrions-nous pas le modifier ? Les hôpitaux sont vus comme le cœur du système. Comment se distancer de cette vision ? Un concept intéressant est l'hospitalisation à domicile (HAD), avec des soins aigus à la maison. Des patients sont hospitalisés chez eux, avec surveillance continue des fonctions vitales, consultations de télémédecine et plusieurs passages par jour d'équipes mobiles, y compris la nuit si besoin. Cela dépend de la stabilité et de la gravité de la pathologie, tous ne peuvent en bénéficier. En temps d'épidémie, cela aiderait à protéger les patients en les éloignant de l'hôpital et à « réserver » des lits hospitaliers aux personnes infectées. Sans remplacer l'hôpital, les HAD ajoutent un palier de prise en charge aiguë qui donne plus de marge de manœuvre et évite la saturation des lits, crise ou non.

En parallèle, il faudrait organiser un système préhospitalier pouvant aider les personnes en détresse aiguë, du type *crisis mobile teams*. Stratégiquement, nous avons tout intérêt à intervenir avant que la souffrance ne submerge les personnes. Humainement, ce dispositif serait bénéfique pour la population. Financièrement, ce serait aussi un bon pari (étude de 2017).

Dans dix ans, on ne parlera peut-être plus de système de santé, mais d'écosystème de santé.

### Pour le moment...

La Suisse et ses cantons redémarrent. Des indépendants et des PME risquent de disparaître. Pourrions-nous continuer comme avant ? Ne faudrait-il pas consommer et investir autrement ? Être plus local, plus écologique, plus durable, plus social serait un plan d'avenir.

Au-delà des considérations politiques, sociales et économiques, ayons d'abord une pensée pour ceux qui ont perdu la vie face à un ennemi invisible et pour leurs proches. Le moment venu, nous sortirons ensemble pour nous souvenir et débattre.



**Gilberto Da Silva**  
PSCN

# MOTS-CLÉS DU TOUCHER

**Le 5<sup>e</sup> sens, le toucher, est mis à mal par notre peur de Covid-19 et de ses conséquences, de ses morts, de la surcharge du système médical.**

**A**vec la règle des 2 mètres de distanciation, la notion individuelle de notre bulle de sécurité a été déconditionnée, renforcée, sécurisée.

**N**e plus se serrer la main! Désinfection des mains, isolation des vulnérables et des personnes âgées, stay at home volontaire, interdiction de rassemblements de plus de 5 personnes, port du masque dans certaines situations sont depuis le 13 mars 2020 les maîtres mots pour combattre Covid-19.

**N**otre 5<sup>e</sup> sens, le toucher, est mis à mal pour nous tous, pour les interactions humaines entre générations. Qu'est-ce que je récupérerai, qu'est-ce qui restera, de toutes ces « rencontres »?

**C**haleur humaine, menschliche Wärme, human warmth, hugs.

**P**rendre par le bras, bras dessus bras dessous, soutenir, entourer, accompagner, tenir une main, se donner la paix, tendre la main.

**L**a poignée de main, la frappe des mains, la tape, la main tendue, un geste, l'accolade, le baiser du berger.

**E**mbrasser, enlacer, étreindre, se serrer dans les bras, s'embraser.

**P**eigner, coiffer, appliquer des soins, dorloter.

**F**rotter, masser, fouler, pétrir, walken, toquer.

**T**âter, palper, percuter, ausculter, tapoter, réanimer, faire le bouche-à-bouche, manœuvre de Heimlich, position du comateux.

**B**ecs, baisers, flirter, câliner, explorer, peloter, fricoter, tripoter, prendre son pied et j'en passe.

**D**ialoguer, débattre, se battre, se débattre, se disputer.

**C**ontredire, contrarier, contrecarrer, se crier dessus, s'engueuler, en découdre.

**A**gir, actionner, taquiner, pousser, plaquer, cogner, lutter, boxer, batailler, quereller, coup de poing, pichenette, chiquenaude, collision, blocage, obstruction, bras de fer, body-check, wrestling.

**T**rinquer, faire santé, boire l'apéro, partager un repas, manger une fondue, boire la coupe de l'amitié, la grolle, se réconcilier, rabibochoer.

**B**order, coucher, bisous, bercer, faire une prière, consoler, langer, jouer, chantonner une berceuse:

*I ghöre es glöggli das lütet so nett, dr tag isch vergange jetzt ghan ig is Bett, im Bett tuen i schlafe und schlafe denn i, dr lieb Gott im Himmel wird wol bi mir sy.*

*Schloof, chindli, schloof, dr Vatter bhüetet d'Schoof, s'Muetti schüttlet s'Bäumeli, fallt herab es Träumeli, schloof Chindli schloof, schloof Chindli schloof.*

**J**eux de poursuite, chat et souris, faire une ronde, danser, chanter.

**B**anane-Fangis uf dr Kunschti (= patinoire).

*Es chunt ä Bär, wo chunt er her, wo will er hie, zum Aliceli* (nom d'emprunt).

*Ryti. Ryti. Rössli, z'Bade schoht äs Schössli, luege drei Mareilleli dri, die Erschti die schpinnt Syde, die Zwaiti schnetzlet Chryde, die Dritti die macht Haberstroh, bhüet die Gott mis Chindeli oh.*

*Ribidi rabedi, Holderbock, wie viel Finger streggt dr Bock? Jetzt wei mr eis jödele, jödele, jödele, Jetzt wei mr eis jödele, jödele, jödele ...und luschtig sy.*

**D**öepele (vo dope = die Finger), töggele (comme au flipper), fingerle.

**Hansueli Weber**  
ancien élu et médecin  
scolaire, grand-père  
en congé forcé, Bâlois

P.-S. Que cette liste japonaise de pertes personnelles vous interroge à divers degrés sur nos relations interpersonnelles, humaines et intergénérationnelles! Pour moi, c'est un regret vécu au quotidien.

JAB  
2000 Neuchâtel

LAPOSTE

le point.